

## VESSOT, SAMUEL (1852-1933)

VESSOT, Samuel, inventeur et industriel, né à L'Industrie (Joliette) au Québec le 16 juin 1852, décédé à Joliette, le 13 juin 1933. Il avait épousé Almira Choinière le 12 novembre 1878. Les époux sont tous deux inhumés au cimetière protestant de Joliette.



Samuel Vessot est le huitième enfant de Joseph Vessot, colporteur de Bibles, et de Léocadie Filiatrault. Un mot d'abord sur ses parents. Son père était vigneron en Bourgogne et Joseph est né à Saint-Albain le 31 janvier 1810. Après avoir été aide-berger pendant quatre ans, apprenti-cordonnier pendant trois ans, il s'engage dans l'armée pour six ans en remplacement d'un appelé. Une fois libéré, Joseph est facteur puis adhère au protestantisme dans les perspectives du Réveil et devient colporteur de Bibles en 1838. Quand il apprend que la French Canadian Missionary Society (FCMS, encore appelée Société missionnaire franco-canadienne) cherche des ouvriers pour le Canada, il tente l'aventure et arrive à Montréal en 1840. Il ira travailler dans les Basses-Laurentides et il épousera le 17 janvier 1843 Léocadie Filiatrault, une des toutes premières converties de Sainte-Thérèse. Il a trente-deux ans et elle en a dix-huit. Il s'établira peu après sur une ferme à Saint-Charles-Borromée au sud du village de L'Industrie (qui s'appellera plus tard Joliette). Il est agriculteur et élève des moutons pour gagner sa vie, les émoluments touchés de la Société pour ses activités de colportage étant insuffisants pour faire vivre sa famille.

Son épouse lui donnera régulièrement des enfants et, malgré une tendance dépressive qui l'affecte à partir de 1847, Léocadie mettra au monde le 16 juin 1852, Samuel, son huitième enfant ; il sera baptisé le 24 juillet par Emmanuel Tanner, le premier pasteur ordonné rattaché à la FCMS, en présence du père et d'Israël Matthieu, un autre colporteur. Le nom de Samuel rappelle le dernier des juges et un des premiers grands prophètes d'Israël. Enfant de Dieu, fils attendu, Samuel renoue avec la tradition des noms bibliques choisis par Joseph et Léocadie pour leurs enfants.

Peu après, comme la famille de sa femme décide d'émigrer vers des terres neuves du Lac Huron (en Ontario, région de Bayfield) au printemps 1855, Joseph accepte pour un temps de les accompagner. Il s'y rend en avril, mais son épouse ne le suivra qu'en juin, retardée par le décès de la petite Emma le 11 mai. Soutenue par ses parents, elle fait le voyage avec Louisa, son bébé de quatre mois, Samuel, qui a juste trois ans, et ses deux filles, Pennina et Léa, qui ont respectivement sept et six ans. Et sans doute aussi Abednégo, l'aîné qui vient de terminer son année scolaire à l'Institut de Pointe-aux-Trembles. Il est également possible que d'autres familles amies les aient accompagnés.

Samuel connaîtra donc tout jeune les conditions difficiles d'un milieu de colonisation, assistera à l'abattage des arbres et au défrichage de la terre, habitera des constructions sommaires. De plus, la plupart des voisins sont anglophones et ce fait limite d'autant plus la

possibilité de colportage dans la région pour un missionnaire francophone comme son père. Après quelques années, les autres membres de la famille étant établis, les parents de Samuel décident de rentrer au Québec en 1859 et retrouvent leur terre sans difficulté. Sa maman a montré à lire et à écrire à son fils et, au retour, il a probablement fréquenté pendant quelques années l'Institut évangélique de Pointe-aux-Trembles pour compléter sa formation. Il a un esprit pratique et est fasciné par les machines qui prennent de plus en plus d'importance dans le monde agricole. L'aîné de la famille, Abednégo, s'intéressera aussi à la mécanique et partira pour le Far West américain en 1867, s'occupant sans doute de réparer les machines aratoires un peu partout. Son retour deux ans plus tard causera tout un choc car il utilisera une arme acquise aux États-Unis pour se suicider de façon inattendue.

Toute la famille en restera marquée, mais les parents pourront se consoler par l'évolution de leurs autres enfants. Ainsi, Samuel se révèle un inventeur précoce. À 17 ans, il a mis au point un « semoir, herse et rouleau combinés ». Il l'a fait breveter à Ottawa le 1<sup>er</sup> novembre 1869 et à Washington le 21 mars 1871 alliant son père à l'entreprise; comme il n'avait pas 21 ans, c'est Joseph Vessot qui se porte garant et signe avec lui ce premier brevet d'invention, daté du 1<sup>er</sup> novembre 1869 et affiché dans la *Gazette de Joliette* le 24 janvier 1870. Entre-temps, Samuel a présenté au bureau de Washington sa requête pour le brevet américain le 29 octobre 1870, signée par le père et le fils avec comme témoins deux protestants de L'Industrie, Thomas Rondeau (fabricant et commerçant de meubles) et Sewell Clements (maître tanneur et marchand de cuir) et il obtiendra le brevet l'année suivante. Peu après, le 29 mai, la *Gazette de Joliette* décrira la machine qui combine une herse, un semoir et un rouleau et peut convenir pour un cheval ou deux.

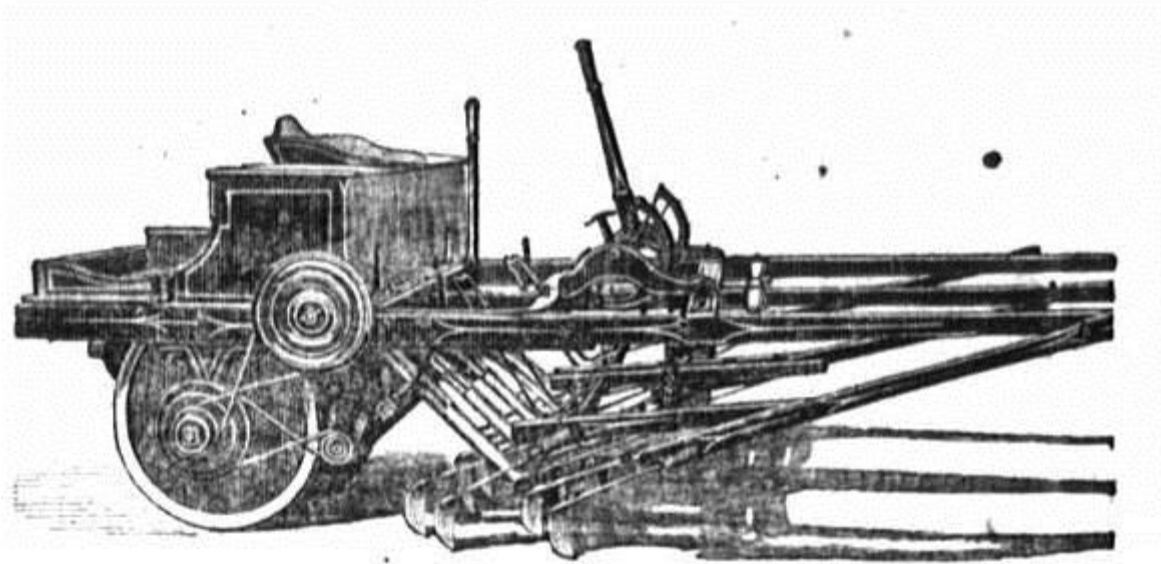


Fig. 1 – « Le semoir-herse et rouleau combinés » de J. & S. Vessot, Joliette.  
 « Cet instrument est le plus parfait qui ait été inventé. »  
 Source : *La Gazette de Joliette*, 8 mai 1873.

Au moment de la demande des brevets, la compagnie de Samuel est déjà bien en place même si elle est fort modeste. Le recensement, établi au début de 1871, fait état au tableau 6, *Établissements industriels*, p. 2, d'une manufacture de herse et semoirs combinés au capital

de 20 piastres, au capital flottant de 300\$<sup>1</sup>. Un seul homme y est engagé [Samuel logiquement] et y a travaillé quatre mois dans l'année pour gagner 64\$ en utilisant du bois et du fer pour une production d'une valeur de 150\$; il en a fabriqué cinq dont le prix de vente totalise 500\$. La compagnie n'est en opération que depuis un an. Il a fait de la publicité dans *La Gazette de Joliette* et y parle d'une démonstration devant une Société d'agriculture. Il a gagné un prix à l'exposition provinciale de Montréal en 1870, de Québec en 1871, d'Hamilton en 1872. Il est clair qu'il fonctionnait déjà à ce moment-là sur une base artisanale aidé de quelques employés. Il n'est pas surprenant qu'il constitue dans le recensement un ménage à part de celui de ses parents, même s'il n'a encore que dix-neuf ans.

Le 12 avril 1872, conjointement avec son père, il acquiert de Peter Charles Loedel et de la soeur de Marie-Charlotte Tarrieu Taillant de Lanaudière, épouse de Barthélemy Joliette, un terrain racheté de Jean-Baptiste Bonin dit Dufresne et Geneviève Denis son épouse en 1837, puis le 19 avril, un terrain d'un arpent adjacent à sa propriété, enfin le 22 avril encore un autre terrain, le tout ayant pour but d'y installer une fabrique de semoirs, mais interdiction lui est faite d'y construire un moulin à farine ou avoine, ni même à scie, afin bien sûr de ne pas venir en concurrence avec les propriétaires qui font tourner de telles installations à Joliette même

Son père, Joseph Vessot, réussit à obtenir le 11 août 1873 un prêt de cinq cents dollars à 8% d'intérêts du pasteur anglican Edouard Roy, de Saint-Thomas-de-Pierreville, comté de Saint-Hyacinthe, déposant en garantie sa terre et les lots. Ce choix se comprend mieux si on sait qu'il est l'époux de Clémence Rondeau, parente de son témoin pour le brevet américain. On demeure donc en terrain connu. Ce pasteur qui s'occupera plus tard de l'Église de Sabrevois est aussi apparenté aux Choinière. Par la suite, Almira Choinière viendra enseigner à Joliette et Samuel la choisira comme épouse. Pour l'instant, c'est bien son père Joseph qui met ainsi ses avoirs et ses relations au service du lancement de la compagnie de son fils, promise à un bel avenir. Ce prêt doit servir de fonds de roulement pour la fabrication des premières machines.

À partir du 3 avril 1873, Samuel fait paraître dans les journaux des annonces avec illustration de la machine et lettres de satisfaction de clients. Le 13 septembre de la même année, il annonce dans le journal *L'Industrie* que sa compagnie est formée sous le nom J & S. Vessot & C<sup>ie</sup>. Les directeurs sont S. Boulet, L.-O. H. Turgeon, J.-J. Provost. Le trésorier est le docteur M. S. Boulet et les gérants J. et S. Vessot; on y fait état de quinze actionnaires qu'on prend la peine de nommer. On précise toujours que Joseph en est le gérant, mais il est évident que c'est à la suite de l'obtention des brevets sous ce nom qu'on a gardé la raison sociale avec le J pour son père. Tout de même, on l'a vu, ce dernier épaula largement son fils pour son démarrage en affaires notamment en lui facilitant les emprunts.

Sans doute parce que Samuel avait déjà formé à Joliette quelques artisans aptes à poursuivre sa tâche sur place, il s'est installé pour un temps à Québec, vraisemblablement après avoir fait une démonstration de son semoir dans la ville en 1874 avec la volonté d'élargir sa clientèle dans la région et d'offrir un service d'entretien pour ses machines. Toujours est-il que pour « quelques années », (on peut penser à 1874-1877), il met sur pied à

---

<sup>1</sup> L'équivalent actuel est un peu hasardeux, mais devait correspondre à 4000\$, modeste point de départ donc.

Québec un atelier d'usinage avec l'aide d'un certain Côté. Tout ce que nous en savons vient d'un passage de la brochure *Avenir prometteur - Un message de S. Vessot C<sup>ie</sup> L<sup>ée</sup> à l'occasion de son 60<sup>e</sup> anniversaire*, un historique de la compagnie, et nous nous en inspirons largement. Nous ne savons pas comment l'aventure s'est terminée. On peut penser que ses aides ont continué la production à Joliette-même où il revient au printemps 1877 pour présenter son *bouleverseur*<sup>2</sup>.

Le 17 avril 1877, *La Gazette de Joliette* rapporte une démonstration de ce nouvel instrument, sorte de charrue articulée qu'on peut élever ou abaisser aux moyens de chaînes. Sa compagnie continue de se développer et compte une petite dizaine d'employés en comprenant le propriétaire et son épouse, Almira-Suzanne Choinière. Celle-ci était née à Sabrevois (Montérégie) le 30 avril 1856 et était parente de l'Edouard Roy signalé plus haut. Elle était arrivée à Joliette en 1875 comme institutrice, avait épousé Samuel le 12 novembre 1878, était devenue particulièrement active dans la compagnie; en fait, c'était le bras droit de son mari.

Le couple aura sept enfants, naissant à quelques années les uns des autres sur une période de dix-huit ans, Laura Almira (18.7.1879), Alice Evelyn (17.5.1883), Ernest (6.6.1887), Corinne-Georgina (29.3.1891), Nelida-Lucile (12.9.1892), Arthur-William Reginald (25.4.1895) et finalement Claire-Héloïse (20.2.1897). La croissance de sa famille va de pair avec les progrès de la compagnie!

Peu après son retour à Joliette, Samuel avait perdu sa mère, le 16 avril 1877, décédée à l'asile de la Longue-Pointe où on la soignait pour dépression. Léocadie a connu, en plus triste peut-être, le lot de nombreuses mères canadiennes-françaises. Née le 10 mars 1824, elle est donc morte alors qu'elle venait d'avoir 53 ans, après avoir consacré ses énergies à ses multiples grossesses et à ses enfants, sans avoir eu le temps de jouir vraiment de la vie (selon nos critères sans doute). Il est bon de rappeler que des dix-sept enfants qu'elle a portés, il n'en restait que huit au moment de sa mort.

Dans un acte de 1879, on voit que Joseph Vessot possède comme biens essentiellement un terrain portant le numéro de cadastre 549 près de la rivière, celui du numéro 16, qui est la grande terre regroupant la division originale agrandie de la parcelle achetée en 1848 et complétée en 1872 pour Samuel, ainsi qu'un lot dans le village même portant le numéro 444. Joseph garde la moitié de leur valeur et partage le reste entre ses huit enfants encore vivants.

La date charnière pour Samuel et son entreprise est 1885. C'est en effet cette année-là qu'il fonde la Compagnie S. Vessot, sous son propre nom. Sa nouvelle invention est une

---

<sup>2</sup> Le 17 avril 1877, J. & S. Vessot (c'est la raison sociale conservée une dizaine d'années) informe les lecteurs de *La Gazette de Joliette* d'une nouvelle invention. « C'est un *bouleverseur*, tiré par deux chevaux et monté sur des roues. La herse a deux rangées de dents d'environ dix pouces de longueur solidement attachées à un brancard en bois. On met la machine en opération au moyen d'un levier qui laisse tomber la herse sur le sol et qu'on relève quand l'opération est terminée. Les chaînes qui supportent la herse peuvent être allongées ou raccourcies au besoin. » Il est probable que la mise en marché de ce nouvel appareil ait nécessité de nouvelles liquidités d'où l'intervention de Joseph auprès du pasteur Roy.

« moulange » brevetée (la machine à moude Champion appelée « Champion Feed Mill ») et fabriquée dès cette année-là. L'idée ingénieuse est de permettre de préparer directement à la ferme les moutures dont on a besoin sans avoir à se rendre au moulin. Dans cet appareil surmonté d'un cône, on verse du blé qui, sous une vibration, s'infiltré entre deux meules de métal (plutôt qu'en des meules en pierre) pour être réduit en une belle farine blanche et pure. Finie la farine rude et grise! Finie la corvée d'aller faire moude son blé! Cette nouveauté connut un tel succès qu'elle relégua dans l'ombre la fabrication des semoirs et des instruments aratoires des débuts et sa manufacture, après quelque temps, laissa une autre compagnie régionale s'en charger. La firme de Vessot aura l'électricité un an avant le village de Joliette qui ne l'installera qu'en 1888.

C'est par milliers que les clients veulent la nouvelle moulange. La firme prospère et le nombre de ses employés se multiplie, travaillant aussi bien à la conception qu'à la fabrication. En 1893, les inventions de la compagnie obtiennent la Médaille d'or de l'exposition universelle de Chicago et, en 1900, une médaille d'argent à l'exposition universelle de Paris. On offre trois grandeurs de moulange selon les besoins des fermes. En 1901, on introduit la meule d'une seule pièce dite « meule solide » puis l'année suivante, on passe à la meule en six sections et on adapte un cœur à la meule pour une meilleure distribution des grains. En 1910, on en est rendu à huit grandeurs différentes et l'appareil se vend non seulement au Canada, mais aux États-Unis et en Europe. On y ajoute dans la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle un broyeur d'avoine (« Champion Oat Crusher ») qui permet de préparer l'avoine pour les chevaux et les bêtes à cornes. Cette machine permet de faire des économies dans l'alimentation du bétail tout en offrant une moulée tout à fait appropriée. Alors que les machines étaient jusque-là mues à la main, on les a maintenant électrifiées mais elles ne demandent d'ailleurs qu'une faible consommation. La compagnie fabrique encore d'autres appareils qui répondent aux besoins des agriculteurs.

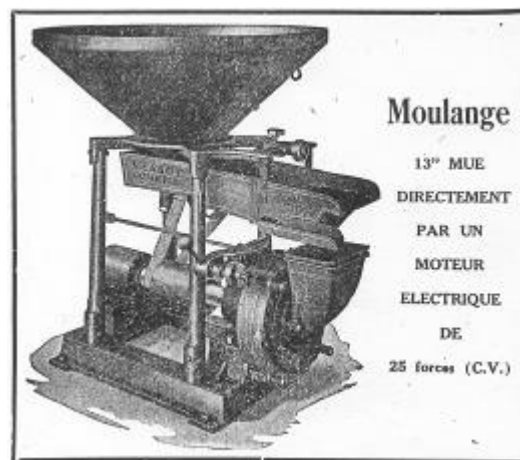


Fig. 2 – Exemple d'une moulange électrique en 1944.

L'agrandissement de l'usine va de pair avec le progrès de l'entreprise. En 1897, on construit un atelier d'usinage plus vaste pour abriter de nouvelles machineries, lequel sera agrandi à 145 pieds [44 mètres] en 1911. Ce bâtiment élargi ou transformé existe toujours. En 1900, on construit une fonderie plus spacieuse remplaçant les maisons de bois et on ajoute des annexes au fil des besoins.

Samuel Vessot est donc devenu un industriel important dans la région et s'est fait construire une belle maison proche de ses installations. Peu après la retraite de son père en 1895 à 85 ans, les héritiers se partagent l'héritage de son vivant, Almira Choinière et Samuel Vessot acquérant la maison et les biens de leur père à Joliette. Il y avait déjà eu, vingt ans plus tôt, promesse de vente au couple, on ne fait qu'entériner un partage envisagé depuis longtemps. À la suite de plusieurs démarches menées par Léa auprès de ses frères et sœurs en cours d'année, le 21 novembre 1896, on procède à la vente des propriétés sises sur les lots numéros 16 et 539 dans le boulevard actuel de Base-de-roc où se trouvent déjà la maison et les immeubles de la compagnie de Samuel<sup>3</sup>.

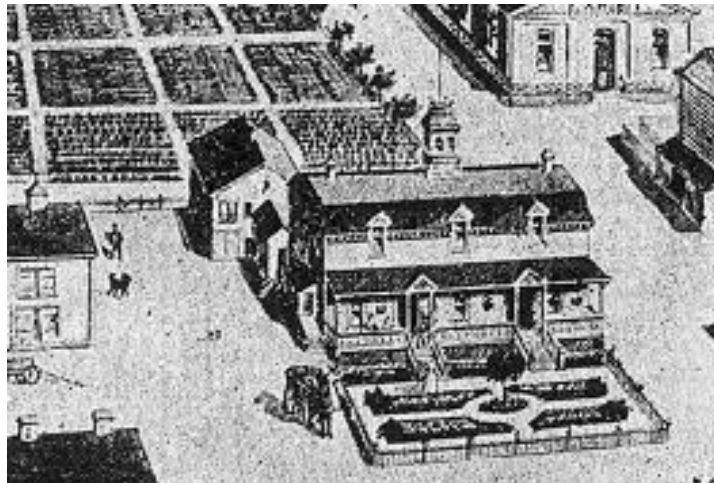


Fig. 3 – La maison de Samuel construite en 1895  
à angle droit avec la maison de Joseph Vessot  
Source : *Joliette en 1913*.

La lecture de ce contrat nous donne en même temps une image de la famille et de sa dispersion. Léa est revenue habiter chez son père après le décès de son époux Henri Tanner, commerçant de bois à Brompton (Cantons-de-l'Est) et c'est elle qui a obtenu la procuration des absents; Pennina, épouse de Mésac Gravelle, cultivateur, est installée à Welch en Louisiane; Lucile Anna est l'épouse du pasteur méthodiste Andrew Galley et est alors domiciliée à Cartwright au Manitoba; Charles-Henri est ministre à Holyoke au Massachusetts; Louisa est inspectrice des établissements industriels<sup>4</sup>, déjà veuve d'Alonzo King et domiciliée à Montréal; Emma, qui demeurera célibataire, demeure également Montréal où elle est institutrice; et finalement Abel, cultivateur, habitant sur place et s'occupant de la ferme familiale. Samuel est présent, mais n'est pas touché par cette vente car c'est son épouse qui gère ce patrimoine pour des raisons d'affaires.

<sup>3</sup> Acte de vente du 29 octobre 1896 à Almira Suzan Choinière, enregistré le 25 novembre 1896 sous le n° 25 419 des minutes du notaire C.G. H. Beaudoin de Joliette.

<sup>4</sup> Il s'agit d'un poste du gouvernement provincial du Québec qui suppose une certaine connaissance de la loi et de ses règlements dans l'application concrète du travail en usine (exiguïté, lumière, ventilation, salubrité, débris inutiles, etc.). Cela veut dire qu'elle a tiré profit de ses études à l'Institut complétées probablement par une formation universitaire ultérieure.



Fig. 4 – Almira Choinière en 1946.

Almira Choinière acquiert donc le lot n° 16 et les bâtiments qui s’y trouvent de même que le lot n° 539, d’un arpent et demi, qui sert aux installations de la compagnie le long de la rivière L’Assomption. Joseph Vessot logera « dans une des maisons construites par l’acquéreur » dans une chambre chauffée et aura accès aux autres pièces. Il s’ensuit que le père loge chez son fils et ne dispose pas d’une maison propre. En fait, il continue d’habiter sa maison, mais Samuel a construit la sienne à angle droit avec celle de son père, les maisons communiquent et Joseph est libre d’y circuler. La seule différence, c’est qu’il n’en est plus officiellement propriétaire.

Joseph Vessot y passera les deux années qui lui restent à vivre et s’éteindra sereinement le samedi 9 avril 1898 pour retrouver mon Maître et Seigneur. C’était la veille de Pâques, ce qui l’a certainement réjoui. Léa, Abel et Samuel étaient sur place et leur frère, le pasteur Charles Vessot, vint de Holyoke au Massachusetts; Louisa Vessot-King et Emma Vessot purent également arriver à temps pour lui rendre un dernier hommage. Le cortège funèbre s’est étendu sur plus d’un kilomètre, la chapelle presbytérienne ne put accueillir tous les participants. Beaucoup des employés de Samuel ont dû se faire un devoir d’assister à ces obsèques. C’était aussi le signe que les Vessot avaient acquis une réputation enviable même dans cette région massivement catholique.

Samuel continua de diriger sa compagnie avec un certain succès. Ce ne sont pas les idées qui lui manquaient. Pourtant, une catastrophe allait l’affecter grandement. Peu avant la Première Guerre, l’aventure de la Compagnie des aciers de Joliette et la destruction par le feu des nouvelles installations à peine mises sur pied contribuèrent à plonger Samuel dans une dépression personnelle dont il se remit difficilement. À la suite de quoi, en 1913, son épouse prit courageusement la relève tout en rappelant à elle pour la seconder son sixième fils, Arthur W. Réginald, qui étudiait alors au Bugbe Business College. Il sera pour 60 ans le véritable directeur de la compagnie familiale. À la retraite de Samuel en 1915, c’est son épouse qui devint la présidente de la compagnie jusqu’à sa mort en 1954 alors qu’elle avait 97 ans passés. Une autre de ses filles, Alice-Evelyn (2<sup>e</sup> enfant de la famille de Samuel), demeurée célibataire, fut secrétaire de direction de la compagnie pendant plus de 35 ans.

On trouve dans le livre *Joliette en 1913* une illustration des installations qui nous permettent de nous faire une meilleure idée du complexe devenu imposant. Les bâtiments sont

identifiés sur le dessin de la figure 5. On note donc la longue construction des ateliers (machine shop) où se trouvent les bureaux, et juste en face un immeuble consacré à la conception et aux plans nécessaires à la fabrication des appareils, la fonderie tout à côté de l'atelier, le moulin à scie et le moulin à farine (provender mill) le long de la rivière qui profite d'une chute d'eau suffisante pour fournir l'électricité au complexe, d'où les fils électriques. Plus loin, un atelier pour travailler le bois (wood shop), un four (kiln) et le long du chemin, le magasin qui permet de présenter les différents appareils de la maison. De l'autre côté de la route, la maison imposante du propriétaire rattachée à angle droit à l'ancienne maison de Joseph. Le potager de grandes dimensions indique qu'on profite aussi de cette culture. D'autres bâtiments complètent cet ensemble.



Fig. 5 – Les établissements S. Vessot et Cie, selon *Joliette en 1913*

À cette époque, la compagnie se spécialise dans la seule fabrication car elle a conclu une entente pour la distribution avec le géant des machines aratoires International Harvester Company of Canada Limited qui se charge d'être sa représentante et de vendre en exclusivité les machines de Vessot. Ce même livre sur Joliette nous apprend que « [c]ette industrie florissante emploie 110 personnes auxquelles on paye en salaire de \$900 à \$1,000 par semaine. Ses opérations annuelles se chiffrent à près de \$150,000<sup>5</sup>. »

<sup>5</sup> Ce chiffre d'affaires équivaldrait aujourd'hui peut-être à 3 000 000\$ et les salaires, jugés fort convenables pour l'époque, pouvaient représenter de 18 000 à 22 000\$.



Vers 1908, Samuel Vessot avait aussi des intérêts dans une firme connue sous le nom de La Fonderie de Joliette. Cette maison possédait et opérait une petite fonderie et un atelier mécanique et à l'image de la première usine de Vessot, on y fabriquait des machines agricoles et on s'occupait de mécanique et de fonderie. En 1912, Samuel forme une compagnie sous le nom de Joliette Steel Foundry, érigeant une usine munie d'un convertisseur pour faire de l'acier. L'année suivante, Vessot fusionnera La Fonderie de Joliette et la Joliette Steel Foundry sous la raison sociale de Joliette Steel & Iron Foundry. Par malheur, en 1914, l'édifice principal est détruit par le feu, et Vessot préfère liquider son affaire. Ce qu'il en restait a été racheté par K. Stinson qui mit sur pied une autre firme sans lien avec celle de Vessot.

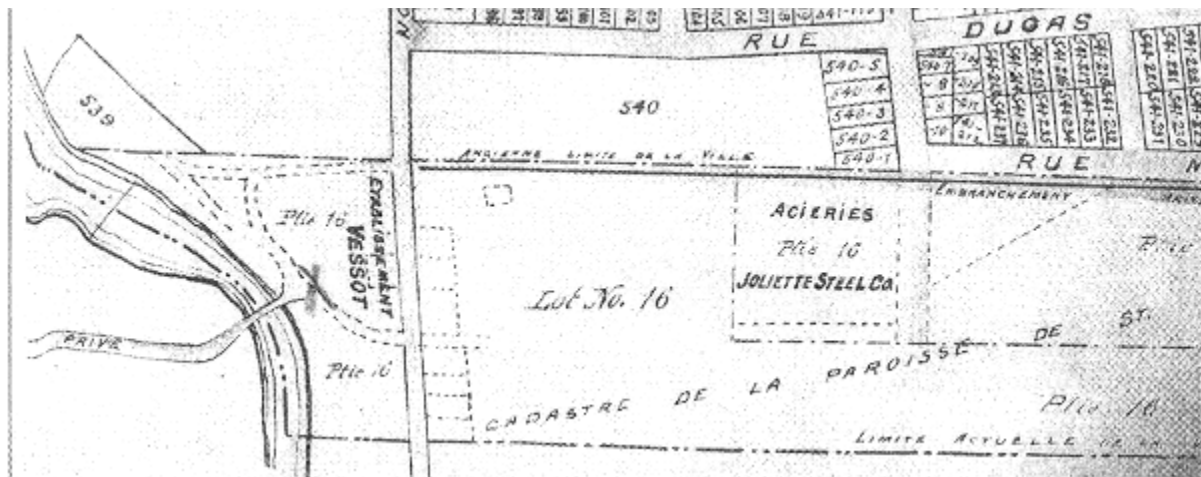


Fig. 6 – Localisation des aciéries Joliette Steel Co. selon le cadastre de 1917.

Après trente ans à la direction de sa compagnie, Samuel Vessot doit prendre sa retraite en 1915 pour cause de maladie, les difficultés de la Joliette Steel l'ayant déprimé. Il a quand même 63 ans. Son épouse qui a géré l'entreprise à ses côtés assume maintenant seule la responsabilité de l'affaire. Elle continue de la diriger pour quarante ans encore jusqu'à un âge avancé. Son fils, Arthur, entré en fonction en 1913 et sa fille Alice, l'année suivante, font partie du conseil d'administration. En 1929, ils adopteront la formule de la « compagnie limitée ». Samuel Vessot décédera le 13 juin 1933 à l'âge de 81 ans. On l'entertera au cimetière protestant de Joliette. On ne manquera pas de souligner l'importance de sa contribution à la vie économique de la région.

#### *Les enfants de Samuel*

En 1905, l'aînée des enfants de Samuel, Laura Almira, a épousé un inspecteur en bâtiments. Sa fille, Evelyn A., agira pendant 25 ans à l'usine comme assistante de sa tante, Alice Evelyn, deuxième enfant de Samuel, qui demeurera célibataire; Evelyn A. gardera son poste jusqu'à son mariage en 1950 avec William R. Henderson, un directeur de banque. Après leur union, ils s'installèrent à Toronto jusqu'à la retraite du mari en 1971. Entre 1925 et 1930, Laura Almira Vessot avait travaillé en collaboration avec le pasteur Joseph Edward Rattee pour organiser le cimetière protestant de Joliette et permettre d'y retracer les tombes.

On peut penser que c'est à cette occasion que les stèles de Joseph et de Léocadie furent rapatriées de leur cimetière privé le long de la rivière au cimetière protestant de Joliette.

Son troisième enfant, Ernest, est mort prématurément à Joliette à l'âge de 22 ans. Sa fille, Corinne Georgina, musicienne, a épousé Joseph Upton Fletcher. Leur fils George a été dessinateur industriel, vraisemblablement à l'emploi de la compagnie Vessot pour un temps. La cinquième enfant, Nelida Lucille, a épousé à Joliette Howard W. Gordon d'origine américaine puis ils ont déménagé aux États-Unis car leurs enfants et petits-enfants habitent le Kansas et quelques-uns la Pennsylvanie. Dans la descendance de Nelida Lucille, nombreux sont ceux qui ont travaillé dans les hôpitaux comme médecins, infirmières, radiologistes ou ambulanciers ou oeuvré à l'étranger comme missionnaires.

Le sixième enfant, Arthur William Reginald, a géré la compagnie Vessot pendant des décennies comme nous l'avons vu. La cadette des enfants de Samuel, Claire Héloïse, épousa en 1920 Clarence Miller de la région de Détroit et toute cette branche de la famille a habité le Michigan. Spécialisé dans la fabrication de modèles industriels, C. Miller mit sur pied deux compagnies à cette fin. Durant la Deuxième Guerre, il inventa une table rotative qui servit à inspecter la qualité des composants des avions. De son côté, après avoir étudié le piano à Joliette, Claire entra au Conservatoire à Montréal et poursuivit des études de musique à l'Université Laval. Elle compléta le tout par un cours de commerce au Stanstead College! Leurs enfants ont fait des études universitaires en enseignement, en économie agricole, en affaires et ont mené des carrières en conséquence.

31 octobre 2012

Jean-Louis Lalonde

## Sources

Lalonde, Jean-Louis et Pierre Grosjean, *Joseph Vessot, colporteur de bibles et pasteur presbytérien au Québec, 1810-1898. Biographie, journaux missionnaires et généalogie*, Montréal, Société d'histoire du protestantisme franco-québécois, 2011, 523 p., particulièrement les pages 327, 339-345, 352, 354-355, 388-389, 405-407, 448-450 (généalogie), 470-471, 477-486 (historique de la Compagnie) où on trouve les références aux actes notariés, aux rapports annuels et autres illustrations et documents pertinents que nous ne prenons pas la peine de détailler ici. On s'y reportera au besoin.

### *Note sur la Compagnie Vessot après le décès de son fondateur*<sup>6</sup>

Par la suite, l'entreprise étend son champ d'activité. Déjà en 1924, elle choisit de fabriquer la machinerie des élévateurs à grain nécessaires pour charger et décharger les navires dans les ports. En 1930, ce sont des brûleurs automatiques au charbon de marque Dominion qu'elle met en marché visant la clientèle des grands immeubles, des hôtels, des institutions aussi bien que celle des particuliers. Ces appareils de chauffage sont exportés jusqu'en Angleterre. On fournit aussi des pièces de fonte pour des fabricants québécois de batteuses, on manufacture des malaxeurs à grain, des

---

<sup>6</sup> On se reportera à l'annexe 7 de l'ouvrage cité en fin de biographie qui retrace l'histoire complète de la compagnie jusqu'à sa fermeture en 1980.

moulages à marteaux et des herses. Cette nouvelle orientation amène la fonderie à doubler sa surface en 1937 au cœur de la crise économique.

En 1939, on avait imaginé chez Vessot un tour rectificateur à double face pour ajuster l'acier au manganèse des broyeurs de minerai employés dans les mines d'or, de cuivre et d'autres métaux. On en fabriquera plusieurs durant la Deuxième Guerre mondiale les exportant jusqu'au Chili. Comme on dispose de la machinerie nécessaire, on fabrique aussi des soupapes d'échappement pour les cargos de la Marine canadienne et diverses autres pièces pour les navires.

Au lendemain de la guerre, la production change radicalement. La compagnie fabrique de l'équipement et de la machinerie pour produits en béton et en fait elle-même, elle offre à sa clientèle différents articles pour meunerie, des moules, des convoyeurs pour élévateurs à grain, le tout complété par un service technique qui voit à la réparation des machines ou à leur amélioration. Dans les années 1960, elle emploie quelque 75 diplômés d'école technique. Par la suite, elle se spécialise davantage dans les produits de béton, puis elle est achetée par la multinationale américaine McCarcken Concrete Pipe en 1973 qui en fait une filiale. Une conjoncture difficile dans le domaine conduira à la fermeture de l'usine en 1980 après plus de cent ans d'activité.